

Au sein de la Région Grand Est, dans un environnement privilégié tant par la qualité du cadre de vie que par la richesse et la variété de son patrimoine, l'Agglomération de Chaumont (45 000 habitants – 63 communes) s'illustre par une politique volontariste soucieuse d'apporter à sa population un cadre de vie répondant aux besoins de chacun.

Dans un écrin de nature, **Chaumont bénéficie d'un cadre privilégié**, loin du stress des grandes métropoles. **La qualité de vie est un concept qui a du sens ici. Sa ceinture forestière, ses parcs, dont le jardin Agathe Roullot et ses promenades en font une véritable ville à la campagne, ville où il fait bon vivre.**

Ville de l'affiche, Chaumont accueille la biennale internationale de design graphique. Le Signe, Centre national du graphisme, accueille professionnels, étudiants, expositions permanentes... Un équipement qui complète l'offre culturelle déjà fournie avec le cinéma multiplexe « A l'affiche », la médiathèque des Silos « Maison du livre et de l'affiche », Le théâtre « Le Nouveau Relax » – scène conventionnée, Le conservatoire, Les musées, La MJC « Maison des jeunes et de la culture », Les Rendez-vous du cinéma européen, Les Journées du patrimoine, Le Salon du livre, Les concerts... **La vie culturelle, rythmée par des saisons culturelles, couvre tous les domaines du spectacle et des arts plastiques.** L'été, Chaumont Plage et Les Estivales font le bonheur des plus jeunes avec un ensemble d'animations le plus souvent gratuites, en complément d'actions organisées par un tissu associatif dense.

L'Agglomération recrute pour les services mutualisés de l'Agglomération et de la Ville de Chaumont par voie contractuelle :

Adjoint au Directeur du Centre Technique (H/F)

(Catégorie A – Filière technique)

Lieu d'affectation : Chaumont

(Activité à hauteur de 95% pour la Ville de Chaumont / 5% pour l'Agglomération)

Au sein du Centre Technique de la Ville de Chaumont et, sous la responsabilité du Directeur, vous aurez pour principales missions la programmation, la planification et le suivi des travaux et de l'activité bâtementaire de la collectivité. Pour cela, vous serez chargé(e) des activités suivantes :

Participer à la mise en œuvre du projet municipal :

- évaluer la mise en œuvre des projets et proposer des améliorations,
- travailler en collaboration directe avec le directeur et/ou l' élu de référence,
- travailler avec les autres chefs de services et animer en transversalité,
- s'inscrire dans la stratégie de communication de projets de la collectivité.

Gérer l'ensemble des services du Centre Technique Bâtiment :

- vérifier et constater la mise en œuvre d'une gestion planifiée des interventions d'entretien sur les bâtiments de la collectivité en collaboration étroite avec l'ensemble des partenaires internes et externes,
- choisir les options techniques mises en œuvre pour l'entretien du patrimoine et l'aménagement de locaux,
- coordonner des projets interservices en lien avec les différents intervenants extérieurs.

Elaborer et suivre un budget :

- orienter les chefs de service dans la création d'indicateurs d'évaluation et de suivi du budget suivant les orientations définies par le Directeur.

Animer et piloter :

- participer aux réunions de sa direction et aux réunions de travail,
- organiser des réunions de service,
- répartir et planifier le travail d'une équipe en la dotant des moyens nécessaires à son activité,
- prévenir et gérer les conflits,
- développer la communication et instaurer un esprit d'équipe,
- contrôler la qualité de l'exercice des missions du service.

Collaborer avec l'Agglomération :

- travailler en collaboration directe avec les élus et les maires des communes de l'Agglomération,
- animer et piloter le service « communes, cadre de vie » en cas d'absence du directeur.

Suivre les projets transversaux au Centre Technique :

- piloter, coordonner et élaborer certains projets transversaux en charge du Centre Technique.

Seconder le Directeur du Centre Technique :

- travailler en collaboration directe avec le Directeur du Centre Technique,
- participer, en cas d'absence du Directeur du Centre Technique, à différentes réunions de direction et aux rendez-vous avec les élus.

Profil :

Diplômé(e) d'une formation supérieure en bâtiment (BAC+2 minimum) et disposant d'une expérience significative sur un poste similaire, vous avez des aptitudes managériales reconnues et, vous appréciez le travail en équipe.

A l'écoute, autonome, motivé(e), dynamique avec le sens du service public vous savez faire preuve d'initiative, d'organisation et êtes doté(e) d'un excellent relationnel.

Maîtrise de l'outil informatique exigée.

Permis B obligatoire.

Poste à temps complet à pourvoir immédiatement.

Réalisation d'astreintes hebdomadaires suivant planning.

Salaire : à définir selon expérience – grille du cadre d'emplois des ingénieurs (catégorie A).

Prestations d'action sociale : chèques déjeuners, adhésion au CNAS, contrat collectif prévoyance et santé (participation employeur mensuelle de 7 euros et 15 euros), etc., ...

Candidature (lettre de motivation + CV) à adresser avant le 19 juin 2026 à : Monsieur Le Président, C'SAM, 5 Avenue Emile Cassez, B.P 32116, 52904 CHAUMONT Cedex 9 ou par mail à recrutement@agglo-chaumont.fr

Renseignements : Monsieur Laurent AUVIGNE, Directeur du Centre Technique, au 06.72.79.25.90 ou par mail à lauvigne@agglo-chaumont.fr

L'Agglomération de Chaumont collecte vos données personnelles dans le cadre de votre candidature. Vos données sont traitées à la condition que vous ayez manifesté votre consentement (Article 6.a du RGPD).

Vos données personnelles sont gérées exclusivement par la Direction des Ressources Humaines dans le cadre du processus de recrutement. Vos données ne font pas l'objet de transferts hors du territoire de l'Union Européenne.

Vos données personnelles seront conservées pendant 2 ans ou de votre durée d'activité au sein de la collectivité.

Conformément à la réglementation applicable, vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition, de rectification, d'effacement à la conservation et à la communication sur vos données personnelles. Aussi, vous bénéficiez, en toute hypothèse, du droit de retirer votre consentement à tout moment.

Vous pouvez faire valoir vos droits en contactant : dpo@cdg52.fr

En tout état de cause, vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.